



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Marché de Travaux

AT 2023-03

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,

19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : efaujanet@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> -

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Rénovation du terrain de football en gazon synthétique au site sportif du Barrage à Bergerac

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Valeur technique : 50 %
- Prix : 40 %
- Qualité environnementale : 10 %

La société **ART DAN**, Le Prouzeau, 44474 CARQUEFOU est déclarée attributaire du marché pour un montant de 410 000,00 € HT.

Durée du marché : 6 mois.

Date d'attribution du marché : Le 21 mars 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 31 mars 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81